



Copie d'un dossier pénal à un accusé

Par **Loto**, le **12/05/2009** à **11:30**

Bonjour,

Je suis assigné à comparaître à une audience pénale d'un TGI en tant qu'accusé.

J'ai pris un avocat afin d'assurer ma défense. Ce dernier m'a informé avoir reçu mon dossier pénal.

A t'il le droit de me remettre une copie de mon dossier?

Merci d'avance.